

Éviter les risques à la santé après une inondation

Consignes aux résidents aux prises avec l'inondation de leur domicile

Si vous avez été évacués

- Attendez l'autorisation des autorités avant de retourner dans votre domicile.
- Suivez les consignes de sécurité transmises.

Appareils à combustion

Les laveuses à pression et autres appareils à essence peuvent causer des intoxications graves et mortelles en rejetant du monoxyde de carbone, un gaz inodore et incolore.

- Durant une panne électrique, n'utilisez jamais d'appareils de chauffage d'appoint, de cuisson, de camping ou de barbecue à l'intérieur.
- Se procurer des avertisseurs de monoxyde de carbone à pile.
- En présence de symptômes (ex. : mal de tête, étourdissements, fatigue, nausées) OU si un avertisseur sonne :
 - Quitter les lieux et composer le 911.
 - Ne pas réintégrer les lieux avant l'autorisation des pompiers ou l'avis d'un expert.

Eau potable

L'eau potable peut être contaminée et contenir des microbes ou des produits chimiques suite à une inondation du puits. Elle pourrait causer des gastroentérites et autres intoxications.

Si votre eau potable provient d'un aqueduc :

- Vérifier si un avis d'ébullition a été émis par l'exploitant du réseau.

Si votre eau potable provient de votre puits :

- **Considérer l'eau non potable jusqu'à preuve contraire.**
 - Si elle est d'apparence normale, la faire bouillir au moins 1 minute avant de l'utiliser pour boire, préparer les aliments et se brosser les dents.
 - Si l'eau est trouble ou si elle a une odeur inhabituelle, ne pas la boire, utiliser l'eau en bouteille.
- Avant de pouvoir consommer l'eau, assurez-vous de :
 - Désinfecter votre puits.
 - Faire analyser votre eau par un laboratoire accrédité.
- Consulter le site du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour obtenir plus d'informations :
<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/Eau/potable/depliant>

Médicaments et aliments

Les médicaments, les aliments, la vaisselle et les ustensiles souillés peuvent être contaminés et causer des intoxications alimentaires et des gastroentérites.

- Jeter tout médicament ou aliment qui a touché l'eau d'inondation.
- En cas de panne de courant :
 - Le réfrigérateur peut conserver les aliments au frais pendant environ quatre à six heures.
 - Le congélateur peut conserver les aliments congelés pendant 24 à 48 heures, pourvu qu'il soit resté fermé.
 - Consulter le site du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour plus de détails : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Consommation/pannes>

Nettoyage : objets et surfaces

L'eau d'inondation peut contenir des microbes ou des produits chimiques et contaminer les surfaces et les objets et causer des infections ou des irritations de la peau et des gastroentérites.

Toujours bien ventiler pendant le nettoyage.

Vaisselle, ustensiles et comptoir de cuisine :

- Nettoyer d'abord à l'eau chaude savonneuse, puis rincer ou laver au lave-vaisselle.
- Désinfecter avec un mélange d'eau et d'eau de Javel (4 c. à thé d'eau de Javel 5 % dans 4 litres (1 gallon) d'eau propre d'apparence normale) et sécher à l'air libre sans rincer.

Autres matériaux souillés par l'eau d'inondation :

- Mettre des gants pour manipuler ou nettoyer les objets souillés, se laver les mains souvent.
- Porter des équipements de protection (ex. : bottes, masque), selon les circonstances.
- Nettoyer les surfaces et les objets avec un détergent tout usage.

S'il y a refoulement d'égout :

- Nettoyer d'abord toutes les surfaces avec de l'eau chaude savonneuse et assécher.
- Désinfecter avec un mélange d'eau et d'eau de Javel (3 c. à soupe d'eau de Javel 5 % dans 4 litres (1 gallon) d'eau propre) et laisser sécher à l'air libre sans rincer.

Moisissures

L'eau stagnante, les matériaux mouillés et l'humidité sont propices à l'apparition de moisissures qui peuvent causer ou aggraver des problèmes de santé (ex. : l'asthme). Pour contrer leur propagation dans une habitation, respecter les consignes suivantes :

- Ventiler, chauffer, déshumidifier pour avoir un taux d'humidité idéalement entre 30 et 50 %.
- Mettre des gants pour manipuler ou nettoyer les matériaux et objets moisis.
- Enlever l'eau et jeter tous les articles poreux, trempés, ne pouvant être nettoyés et séchés adéquatement (ex. : matelas, tapis, meubles en tissu, bois pressé).
- Retirer le gypse et la laine des murs jusqu'à 50 cm (20 po) au-dessus du niveau d'eau atteint.
- Nettoyer les surfaces dures qui ont des moisissures (ex. : planchers, céramiques, meubles de bois, etc.) avec de l'eau et un détergent tout usage.
- Rincer et sécher rapidement.
- Surveiller les signes de moisissures et agir rapidement pour corriger ces situations :
 - Odeur de moisi, de terre ou d'alcool;
 - Taches colorées ou noirâtres à la surface des matériaux;
 - Cernes d'humidité, boursouffures de peinture.
- Contacter un entrepreneur qualifié si la surface totale de moisissures est grande ou si des travaux importants sont nécessaires, car des mesures de précaution particulières sont nécessaires.

Stress et anxiété

Une inondation peut vous causer beaucoup de stress, d'anxiété et d'inquiétude.

- Contacter Info-Santé/Info-Social au 811 si vous avez besoin d'aide.

Pour plus d'informations sur les inondations, consulter le document suivant :

En cas d'inondation : <http://ciusssmq.ca/telechargement/703/consignes-en-cas-d-inondation>